

Point 10.1 de l'ordre du jour : Mise à jour du PIP4 et du Cadre de partenariat stratégique par pays et état (CTSPF)

Objet :

1. Demander aux Membres d'approuver les activités mises à jour du quatrième Plan de mise en œuvre de la performance (PIP4) 2024-2025 du PROE ; et
2. Solliciter le soutien des Membres pour la préparation et la finalisation des Cadres de partenariat stratégique par pays et par état (CTSPF).

Contexte :

Quatrième plan de mise en œuvre de la performance (PIP 4)

3. La 31^e Réunion du PROE en 2023 a approuvé le PIP 4 pour la période biennale 2024 – 2025.
4. Le PIP 4 a été mis à jour pour inclure les nouvelles initiatives financées approuvées après la 31^e Réunion du PROE et qui sont prises en compte dans le budget supplémentaire 2025. Le PIP4 mis à jour est joint en tant que DT10.1 Ann1. Ces initiatives et activités incluent, mais ne sont pas limitées à :
 - a. MFAT Grant Funding Arrangement (GFA, Modalités de financement des aides du MFAT) PROE - Changement climatique
 - b. Subvention de soutien au financement de base du Royaume-Uni : Programme de capacité et de résilience des petits États insulaires en développement (SIDAR)
 - c. Préparation climatique du Pacifique (WRP)

Cadre de partenariat stratégique par État et Territoire

5. La révision annuelle du CTSPF des Palaos (signé lors de la 31^e réunion du SPREP) est prévu pour le 4^e trimestre 2024 et sera l'occasion de réfléchir aux réalisations, aux défis et aux enseignements tirés de la mise en œuvre du CTSPF.
6. Le CTSPF de la République des Îles Marshall est en attente de révision par le Cabinet ; des CTSPF ont été rédigés pour les Îles Cook, Nauru, les Îles Salomon et Vanuatu et des discussions sont en cours en vue de leur finalisation.
7. Le CTSPF avec les Samoa américaines a été signé en avril 2024, ce qui en fait le deuxième CTSPF achevé et signé à ce jour.
8. Le Secrétariat a écrit aux Membres restants pour leur demander d'entamer l'élaboration d'un CTSPF. Les Membres sont invités à confirmer leur disponibilité et leur volonté d'entamer le processus d'élaboration du CTSPF pendant le reste de l'année 2024 et la première moitié de l'année 2025.

Recommandation :

9. Le Conseil exécutif est invité lors de sa réunion à :
 - 1) **Approuver** la mise à jour des activités du PIP 4 (2024 - 2025) ; et
 - 2) **Encourager** les autres Membres des îles du Pacifique à lancer et à finaliser leurs CTSPF.